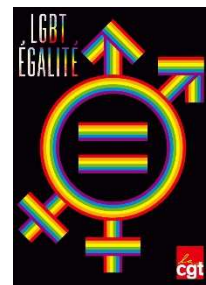




# La CGT dans les marches des fiertés pour l'égalité des droits



**Aujourd'hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés.** Alors que l'assistance médicale à la procréation (AMP) a été ouverte en 2021 à toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou seules, lesbiennes, bisexuelles, aux personnes transgenres et intersexuées, les inégalités perdurent pour les personnes LGBTQI+, notamment dans l'établissement de la filiation, les droits parentaux et, par ricochet, la déclinaison de ces droits dans le monde du travail (congés parentaux, droit au bénéfice de la mutuelle pour la ou le conjoint-e).

**Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI+.** Ces discriminations doivent cesser sans délai. Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. Il s'agit de harcèlement dans 32 % des cas recensés. En 2023, 60 % des personnes LGBTQI+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, 42 % par des supérieur-es hiérarchiques.

En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBTQI+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée. Alors que le dernier rapport de SOS Homophobie indique que la part des cas de LGBTphobies en milieu professionnel est restée stable par rapport aux années précédentes (9 % de l'ensemble), l'égalité des droits en France n'est toujours

pas une réalité. Les agressions physiques déclarées sont en progression. Selon une étude du service statistique du ministère de l'Intérieur publié le jeudi 16 mai 2024, les atteintes envers les personnes LGBT+ ont augmenté de 13% en 2023 en France par rapport à 2022, avec même un bond de 19% pour les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Elles concernent tout particulièrement les femmes. Pour autant, plus de 70% des victimes de ces crimes ou délits sont des hommes, et 49% ont moins de 30 ans, dont 7% moins de 15 ans. De leur côté, les mis en cause sont principalement des hommes (82%).

**La CGT dispose de formations et d'outils pour prévenir et lutter contre les discriminations et pour gagner l'égalité des droits.** La CGT exige des employeur-ses qu'ils et elles créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQI+, qu'ils et elles mettent en œuvre toutes les mesures et droits de ces salarié-es et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises. Elle exige du gouvernement qu'il contraigne les employeur-ses à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie, et des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

## Au travail, dans la vie : gagnons l'égalité

Pour la CGT, gagner l'égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations. Pour que vos droits soient respectés, qu'ensemble nous gagnions de nouveaux droits pour les personnes LGBTQI+... syndiquez-vous !

**SAMEDI 22 JUIN 2024 à BOURGES**

***Au Jardin des Prés Fichaux***



**13h00**

***Village associatif  
avec pique-nique***



**15h00**

***Manifestation***